

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 18 février 2021

Date d'affichage 19 février 2021

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 21 (+ 7 procurations)

votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20210224-DEL\_21\_02\_24\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2021

Affichage : 25/02/2021



L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le VINGT QUATRE FEVRIER à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Carl GUILLEMIN, Mme Edith ALIX, Mme Françoise PELLODI, Mme Olivia JAMAIN, M. Gaëtan THOMAS, M. Christophe BISI, M. Thierry BODIN, Mme Audrey MAMONTEI, M. Emmanuel VIGNERON.

**Excusés** : M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Marie-Hélène TROUILLOT), M. Dominique MORANCE (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), M. Eric PAPILLON (Pouvoir donné à Emmanuel VIGNERON), M. Franck POTAUFEUX (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Sophie DOLLON.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Emmanuel VIGNERON a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR DANS LE CADRE D'UN AMENAGEMENT URBAIN – LIAISON DOUCE POUR LES RUES DU MOULIN A TAN, FLORANT ET ALFRED MARCHAND AVEC CREATION DE VOIES CYCLO-PIETONNES**

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le rapport du Maire,

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a réalisé d'importants travaux dans les rues Léo Delibes et Jean Courtois. Ce programme, soutenu financièrement par les services de l'Etat au titre de la DETR 2020, prévoyait, dans le cadre de ses aménagements urbains, la réalisation de liaisons douces.

**Considérant** que la collectivité souhaite s'inscrire dans une continuité de programmation d'aménagements urbains et plus particulièrement de voies douces,

**Considérant** que le cabinet INGERIF a été retenu pour réaliser une étude sur les voies suivantes :

- Rue du Moulin à Tan,
- Place Saint-Julien,
- Rue Florant,
- Rue Alfred Marchand.

**Considérant** que ces travaux pourraient être éligibles au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux pour l'année 2021 et concerne les aménagements des rues citées avec la création de voies cyclo-piétonnes.

Le montant des travaux envisagés s'élève à 935 475.00 € HT.

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le principe du projet de l'aménagement urbain – liaison douce,

**APPROUVE** le plan de financement relatif à cette opération,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à :

- Déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du dispositif DETR ou tout autre organisme financeur susceptible d'accompagner la collectivité sur ce projet,
- Signer tous documents, effectuer toutes démarches visant à l'obtention de ces aides financières.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour copie conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**

## AMENAGEMENT ET CREATION DE LIAISONS DOUCES

(montant prévisionnel des dépenses HT)

### RUE DU MOULIN A TAN 352 409,50 €

Préparation du terrain d'emprise 57 250,00 €

- abattage, dessouchage d'arbres et évacuation
- dépose bordures, ouvrages d'assainissement, mobilier urbain,...
- nettoyage des espaces pour travaux

Travaux de terrassement, voirie et réseaux divers 237 983,50 €

- réalisation de voirie
- réalisation d'espaces de stationnement
- réalisation de voies piétonnes et cyclables

Fourniture et pose de signalisation et mobilier urbain 12 856,00 €

- fourniture et pose de panneaux, de potelets, de bancs,...

Création d'un mur soutènement en bordure de rivière 31 000,00 €

Création d'espaces verts y compris fourniture et plantation des arbres et arbustes 13 320,00 €

### RUE FLORANT 467 310,50 €

Préparation du terrain d'emprise 64 635,50 €

- abattage, dessouchage d'arbres et évacuation
- dépose bordures, ouvrages d'assainissement, mobilier urbain,...
- nettoyage des espaces pour travaux

Travaux de terrassement, voirie et réseaux divers 353 376,00 €

- réalisation de voirie
- réalisation d'espaces de stationnement
- réalisation de voies piétonnes et cyclables

Fourniture et pose de signalisation et mobilier urbain 36 799,00 €

- fourniture et pose de panneaux, de potelets, de bancs,...

Création d'un mur soutènement en bordure de rivière 8 500,00 €

### RUE FLORANT (suite)

Création d'espaces verts y compris fourniture et plantation des arbres et arbustes 4 000,00 €

<b>ALFRED MARCHAND</b>	<b>115 755,00 €</b>
------------------------	---------------------

Préparation du terrain d'emprise	14 000,00 €
----------------------------------	-------------

- abattage, dessouchage d'arbres et évacuation
- dépose bordures, ouvrages d'assainissement, mobilier urbain,...
- nettoyage des espaces pour travaux

Travaux de terrassement, voirie et réseaux divers	50 285,00 €
---	-------------

- réalisation de voirie
- réalisation d'espaces de stationnement
- réalisation de voies piétonnes et cyclables

Fourniture et pose de signalisation et mobilier urbain	51 470,00 €
--	-------------

- fourniture et pose de panneaux, de potelets, de bancs,...

**MONTANT TOTAL PREVISIONNEL HT 935 475,00 €**